

Maîtriser les fondamentaux du droit du travail

Description

Cette formation vise à former du personnel non-juriste, afin de faire le point sur les obligations et sur les points indispensables auxquels une entreprise doit se conformer en matière de droit du travail.

Contrats, obligations de l'employeur, pouvoir disciplinaire et instances représentatives du personnel, vous saurez tout afin d'assurer votre tranquillité dans vos relations avec vos employés.

Objectifs

Aider les stagiaires à :

- Connaître les points clés en matière de droit du travail
- Gérer le quotidien des relations de travail
- Être en phase avec la réglementation.
- Sécuriser ses pratiques tout au long de la vie du contrat
- Se repérer dans l'organisation de la représentation du personnel

Public concerné

- Managers / Chefs d'équipe
- Collaborateurs d'une entreprise / Salariés.

Le plus de la formation

Apports théoriques, exercices pratiques et opérationnels. L'intervenante, ancienne DRH puis Directrice des relations sociale pendant plus de 20 ans dans un grand groupe de télécommunications accompagne depuis de nombreuses années les dirigeants et membres des services ressources humaines dans les relations individuelles et collectives de travail.

Durée

1 à 3 jours

Lieux

Présentiel : Occitanie

À Distance : International

Les dates d'entrées en formation sont ouvertes tout au long de l'année

Délais d'accès : 2 semaines

Groupe

De 1 à 12 personnes

Modalités d'accès

Entretien préalable

Visio/présentiel

Tarif & Financement

Inter : à partir de 350 €

Prix par stagiaire pour 1 jour

Indicateurs de résultats

Taux de satisfaction à chaud

Taux de satisfaction à froid

Contact

Jean-Luc LAMBERT

Président Associé Rhéflex

Référent handicap

jl.lambert.rheflex@gmail.com

06 27 64 08 50

04 67 07 07 59

RHéflex

113 rue Raymond Recouly
34070 Montpellier

N° déclarant d'activité :

91340720434

SIRET : 450289996000140

Date de mise-à-jour :

20 / 12 / 2022

Programme

Rédiger un contrat de travail adapté à vos attentes et à la réglementation

- Assimiler les éléments caractéristiques du contrat de travail
 - Les éléments propres au contrat de travail
 - Le pouvoir de direction de l'employeur et la subordination du salarié
- Embauche et choix du contrat de travail (clauses obligatoires et clauses optionnelles).
 - CDI
 - CDD
 - Travail temporaire
 - Les règles à connaître : Les recours, les renouvellements et successions de CDD, les durées maximales
- Avenants au contrat de travail et pouvoir de direction de l'employeur : Les horaires, lieu de travail et mobilité, le changement de poste et le changement de fonction, la clause de non concurrence ou de rémunération

Comprendre la réglementation concernant la durée et les conditions de travail

- La durée légale et les durées maximales du travail
- Le travail effectif
- Les astreintes, les pauses et temps de déplacement
- Les heures supplémentaires et le repos compensateur
- Les droits à repos minimaux et à congés, les congés annuels (durée, fixation des dates, indemnités), les jours fériés
- Les arrêts pour maladie et accident de travail ou de trajet (les incidences)

Gérer les ruptures du contrat de travail

- Démission, abandon de poste, prise d'acte demande de résiliation judiciaire : comment y faire face ?
- Licenciement : appréciation des motifs et respect des procédures
- Ruptures conventionnelles, transaction : procédure et délais à respecter
- Droits des salariés et coût pour l'entreprise

Appréhender les différentes sources de contentieux

- Contentieux prud'homal, contentieux pénal
- Relations avec l'inspection du travail

Assurer la représentation du personnel et connaître le rôle de chaque instance

- La place du CSE dans l'entreprise
- Attributions du CSE
- Moyens d'action du CSE
- Fonctionnement du CSE
- L'exercice du droit syndical dans les entreprises : le sens et la représentativité des syndicats
- Le monopole syndical de la négociation collective
- Les sections syndicales et les délégués syndicaux
- Le statut des représentants du personnel
- La protection contre le licenciement
- Les crédits d'heures
- La liberté de déplacement
- Le délit d'entrave

Méthodes pédagogiques

Alternance entre théorie et expérimentation des outils.
Echanges et interactions à partir des besoins des participants.
Ateliers opérationnels

Évaluation des acquis

QCM, tour de table, observations

Satisfaction

- Questionnaire individuel à chaud
- Enquête de satisfaction à 6 mois

Informations

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Bureaux rez-de-chaussée - Fiche de compensation PSH à l'entrée de la formation
Réfèrent handicap : Jean Luc Lambert (voir coordonnées de contact)

Prérequis

Pas de prérequis

QCM, tour de table, observations